

2024-11-28-05 : Décision modificative n°1 au budget Zones d'activités économiques

L'an deux mille vingt quatre, le vingt huit novembre à 20 heures 30, en application des articles L.5211-2 et L. 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou, sous la Présidence de Monsieur Etienne Glémot, Président.

Département de Maine-et-Loire

Arrondissement de Segré-en-Anjou-Bleu

Étaient présents :

Valérie AVENEL, Jacques BONHOMMET, Marie-Ange FOUCHEREAU, Pierre-Pascal BIGOT, Jean PAGIS, Guy CHESNEAU, Sébastien DROCHON, Diana LEPRON, Dominique MENARD, Françoise PASSELANDE, Yamina RIOU, Vincent PETIT, Pascal CRUBLEAU, Juanita FOUCHER, Pascal CHEVROLLIER, David GEORGET, Etienne GLÉMOT, Marie-Claude HAMARD, Nooruddine MUHAMMAD, Christelle BURON, Christian MASSEROT, Véronique LANGLAIS, Maryline LÉZÉ, Marc-Antoine DRIANCOURT, Michel POMMOT, Rachel SANTENAC, Brigitte OLIGNON, Virginie GUICHARD, Emmanuel CHARLES, Joël ESNAULT, Florence MARTIN, Christelle LAHAYE, Catherine BELLANGER-LAMARCHE, Annick HODÉE, Jean-Marie JOURDAN, Michel BOURCIER, Jean-Pierre BRU

Étaient excusés :

Frédérique LEHON, Estelle BASTARD, Liliane LANDEAU, Mireille POILANE, Dominique FOUIN, Isabelle CHARRAUD, Patrice TROISPOILS, Vincent VIGNAIS, Muriel NOIROT, Marie-Hélène LEOST, Alain BOURRIER, Antoine MICHEL

Pouvoirs :

Frédérique LEHON donne pouvoir à Pascal CRUBLEAU, Estelle BASTARD donne pouvoir à Christian MASSEROT, Dominique FOUIN donne pouvoir à Maryline LÉZÉ, Liliane LANDEAU donne pouvoir à Brigitte OLIGNON, Mireille POILANE donne pouvoir à Michel BOURCIER

Secrétaire de séance : Maryline LEZE

Membres en exercice :49
Membres présents :37
Pouvoirs :5
Quorum :25
Votants :42
Votes pour :42
Votes contre :0
Abstention :0
Date de convocation : 22/11/2024
Date d'affichage: 02 DEC. 2024

Accusé de réception en préfecture
049-200071868-20241128-2024-11-28-05-BF
Date de télétransmission : 02/12/2024
Date de réception préfecture : 02/12/2024

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

SUR proposition du Président ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les statuts de la Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget et aux budgets annexes immobilier d'entreprises et zones d'activités économiques;

VU la délibération du Conseil Communautaire N°2024-03-28-19 en date du 28 mars 2024, relative au vote du budget primitif du budget annexe « zones d'activités économiques » pour l'année 2024 ;

VU l'avis favorable de la commission finances en date du 13 novembre 2024 ;

VU l'axe 4 du projet de territoire dit « renouveler la gouvernance du territoire et poursuivre l'ouverture aux acteurs du territoire » ;

VU l'engagement de la labellisation Lucie 26000 « mettre en place une gouvernance responsable » ;

CONSIDERANT qu'il convient de procéder à des ajustements de crédits sur le budget annexe « zones d'activités économiques » ;

Nature	Dépenses			Investissement			Recettes		
	EP 2024	DM 1 2024	TOTAL 2024	Nature	EP 2024	DM 1 2024	TOTAL 2024		
10 DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES			0,00	021 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS			0,00		
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REÇUES			0,00	10 DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES			0,00		
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES			0,00	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REÇUES			0,00		
20 IMMOBILISATIONS INCORPORÉES			0,00	18 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES ATELIERS RELAIS			0,00		
204 SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT VERSÉES			0,00	20 IMMOBILISATIONS INCORPORÉES			0,00		
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES			0,00	204 SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT VERSÉES			0,00		
23 IMMOBILISATIONS EN COURS			0,00	23 IMMOBILISATIONS EN COURS			0,00		
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			0,00	45 OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS			0,00		
45 OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS			0,00				0,00		
SOUS-TOTAL	0,00	0,00	0,00	SOUS-TOTAL	0,00	0,00	0,00		
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE			0,00	001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE		0,85	0,85		
Mouvement d'ordre									
			0,00	021 VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT			0,00		
040 OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 540 276,56	20 000,00	1 560 276,56	040 OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 770 093,56		1 770 093,56		
041 OPÉRATIONS PATRIMONIALES			0,00	041 OPÉRATIONS PATRIMONIALES			0,00		
Total Dépenses	1 540 276,56	20 000,00	1 560 276,56	Total Recettes	1 770 093,42	0,00	1 770 093,42		

Nature	Dépenses			Fonctionnement			Recettes		
	EP 2024	DM 1 2024	TOTAL 2024	Nature	EP 2024	DM 1 2024	TOTAL 2024		
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	84 000,00		84 000,00	013 ATTENUATIONS DE CHARGES			0,00		
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS				70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	458 416,38		458 416,38		
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS				73 IMPÔTS ET TAXES			0,00		
05 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5,00		5,00	74 DOYONNS ET PARTICIPATIONS			0,00		
06 CHARGES FINANCIÈRES				75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5,00		5,00		
07 CHARGES EXCEPTIONNELLES				76 PRODUITS FINANCIERS			0,00		
08 DAP - FOUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS				77 PRODUITS EXCEPTIONNELS			0,00		
SOUS-TOTAL	84 005,00	0,00	84 005,00	SOUS-TOTAL	458 421,38	0,00	458 421,38		
Mouvement d'ordre									
			0,00	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	300 224,73		300 224,73		
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			0,00				0,00		
040 OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 770 093,56		1 770 093,56	040 OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 540 276,56	20 000,00	1 560 276,56		
041 OPÉRATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION FONC			0,00	041 OPÉRATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION FONC			0,00		
Total Dépenses	1 854 103,56	0,00	1 854 103,56	Total Recettes	2 358 922,77	20 000,00	2 378 922,77		

Accusé de réception en préfecture
049-200071868-20241128-2024-12-13-05-BF
Date de télétransmission : 02/12/2024
N° de suivi : 2024-1128-12-13-05-BF

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nantes dans les deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Représentant de l'État dans le Département.

ENTENDU l'exposé de Monsieur GLÉMOT, rapporteur,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, décide :

- **D'approuver la décision modificative n°1 au budget annexe « zones d'activités économiques » telle qu'exposé ci-dessus ;**
- **D'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document utile à l'application de la présente délibération.**

Pour extrait conforme au registre

Fait et délibéré en séance
le 28 novembre 2024
au Lion d'Angers,

Etienne Glémot



Président

Maryline Lézé

Secrétaire de Séance



Accusé de réception en préfecture
049-200071868-20241128-2024-13-7835-BF
Date de télétransmission : 02/12/2024
Date de dépôt en préfecture : 02/12/2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux Administratif de Nantes dans les deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Représentant de l'État dans le Département.